



Berne, le 27 novembre 2015

Seul le discours prononcé fait foi

**Conférence de presse sur l'étude «Les villes et leurs impôts»
27 novembre 2015, Berne**

Daniel Leupi, conseiller municipal de Zurich, président de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes CDFV

Chers représentantes et représentants des médias, Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes CDFV, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à cette conférence de presse et vous remercie pour l'intérêt que vous portez à notre étude «Les villes et leurs impôts». Florence Germond, conseillère municipale de Lausanne et vice-présidente de la CDFV, Alexandre Schmidt, conseiller municipal de Berne et moi-même nous réjouissons de vous présenter les résultats de cette étude. Felix Walter, du bureau de conseil et de recherche Ecoplan, qui a réalisé cette étude pour notre compte, se tient également à votre disposition pour les questions.

Pourquoi une étude sur les impôts des villes?

En septembre dernier, alors que je présentais le budget 2016 de la ville de Zurich, je me suis souvenu que notre directeur cantonal des finances avait qualifié le canton de Zurich de vache à lait de la Suisse. Mais le pis de la vache - pour rester dans cette image -, c'est la ville de Zurich. Les villes - et nous en sommes fiers - sont les vrais moteurs économiques de la Suisse. Plus de 80% du produit intérieur brut est généré dans les communes urbaines. Les villes contribuent en outre de façon très substantielle à l'attractivité de la place économique suisse et constituent des sites idéaux pour les entreprises. Cependant, les villes ne peuvent endosser leur rôle éminemment important pour le bien-être de la Suisse que si elles disposent de ressources suffisantes. Par ailleurs, nous avons besoin d'une politique financière et fiscale stable et prévisible.

La troisième réforme de l'imposition des entreprises, que le parlement va discuter prochainement, remet les deux en question – ressources fiscales suffisantes et possibilité de planification financière, respectivement sécurité. Si l'on baisse l'impôt sur le bénéfice dans le canton de Zurich de seulement 1%, cela se traduit par un manque à gagner de 90 millions par année pour la ville de Zurich. Les villes ont par conséquent suivi le projet avec une inquiétude croissante. Mais elles l'ont suivi de l'extérieur - car les bases de la réforme fiscale la plus importante et la plus lourde de conséquences depuis des décennies ont été élaborées à huis clos, dans une organisation de projet paritaire réunissant la Confédération et les cantons, mais dont l'échelon communal était exclu. L'Union des villes suisses, dont notre organisation est une section, avait pourtant déjà averti lors d'une conférence de presse en 2013 des pertes massives de recettes fiscales qui menaçaient les villes et les communes. Elle avait demandé que les villes voient leurs pertes compensées et soient impliquées dans les travaux de la ré-



forme de l'imposition des entreprises. A l'époque, l'Union des villes n'avait certes pas eu à se plaindre de l'écho rencontré par ses demandes, mais au niveau politique, son cri d'alarme était resté pratiquement sans conséquences.

Dans ce contexte, nous avons décidé en 2014 que sur les questions de finances et de fiscalité, les villes devaient absolument parler d'une voix plus forte. C'est pourquoi nous avons fondé il y a à peu près un an la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes et depuis, nous travaillons à ce que les intérêts des villes soient mieux pris en compte lorsqu'il s'agit de prendre des décisions au niveau fédéral dans les domaines de la fiscalité ou de la politique financière.

Afin de donner plus de poids à nos revendications et de les fonder sur des données chiffrées, nous avons décidé de commander une étude qui examine les flux financiers entre les trois niveaux de l'Etat. Les questions étaient les suivantes: quelle part des recettes fiscales générées dans les villes reste effectivement dans les villes et quelle est l'importance de la contribution des villes aux impôts directs des cantons et de la Confédération?

Aujourd'hui, l'étude est prête. Les résultats sont impressionnants et confirment mes dires:

La réponse à la première question - sur la part de chaque franc d'impôt qui reste dans la ville - doit naturellement être considérée dans le contexte du partage des tâches entre communes, cantons et Confédération. Mais malgré cela, il faut désormais relativiser une fois pour toutes l'image de la ville financièrement forte: sur la base des données récoltées dans nos villes membres, la moyenne est de 33 centimes. Et tant la péréquation des ressources que la compensation des charges de centre sont déjà prises en compte dans ce calcul.

Quelle part des recettes fiscales cantonales et fédérales est générée dans les villes? Pour les impôts directs des cantons et de la Confédération, les villes, respectivement leurs contribuables (privés et entreprises) fournissent une très forte contribution par rapport à leur nombre. En 2012, presque la moitié de la population suisse (47%) vivait dans les villes. Mais 56% du produit de tous les impôts cantonaux, et même 64%, soit presque les deux tiers de celui des impôts fédéraux directs venait des villes. La part des revenus de l'impôt fédéral direct des personnes morales venant des villes se montait même à 80%.

L'analyse des recettes de l'impôt fédéral par tête confirme l'importance des villes comme centres économiques. Dans les villes, le produit de l'impôt fédéral par tête, des personnes physiques comme des personnes morales, est un peu au-dessus de 3000 francs, soit deux fois plus élevé que dans les communes non urbaines.

Ceci est d'abord dû aux revenus plus élevés de la population des villes. Ainsi, un contribuable citoyen paye en moyenne 11% d'impôt fédéral direct de plus qu'un contribuable d'une commune non urbaine. Mais ce qui pèse nettement plus lourd dans la balance, c'est le produit de l'impôt fédéral des personnes morales. Si ces montants étaient répartis sur la population correspondante, on arriverait à un montant de 1'753 francs par personne, soit plus de quatre fois plus que dans les communes non urbaines.



Considérons enfin les 10 villes qui génèrent les recettes fiscales les plus élevées au titre de l'impôt fédéral des personnes morales. Ce sont Genève, Zurich, Bâle, Zoug, Lausanne, Neuchâtel, Baar, Berne, Lucerne et Winterthour. Ensemble, elles réunissent à peine 16% de la population, mais elles fournissent plus de la moitié des recettes de l'impôt fédéral direct.

Mesdames et Messieurs, ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Et ils nous confortent dans notre revendication centrale. Je passe maintenant la parole à mon collègue de Berne Alexandre Schmidt.

Résumé final et ouverture de la session de questions

Je remercie ma collègue de Lausanne et mon collègue de Berne pour leurs présentations. L'étude que nous vous présentons aujourd'hui montre, de mon point de vue, trois choses:

1. Dans la politique fiscale et financière comme dans la politique économique, les villes jouent un rôle très important pour les cantons et pour la Confédération.
2. Les villes génèrent sensiblement plus de recettes fiscales par tête que les communes rurales, et la part des impôts des villes aux impôts cantonaux et fédéraux est nettement plus élevée que leur part de population à la population totale.
3. Les impôts des personnes morales jouent un rôle particulièrement important dans les villes; par conséquent, les modifications de la fiscalité des entreprises ont de gros effets sur les villes.

Mesdames et Messieurs, l'importance centrale des villes comme moteurs économiques de la Suisse doit être reconnue. Le boom économique des dernières années n'aurait pas été possible sans des villes en croissance, qui entretiennent et qui développent leurs infrastructures. Il y a une semaine, l'Union des villes suisses a présenté une étude sur les effets de l'immigration, qui arrive à la conclusion que les effets positifs l'emportent nettement. Nous partageons cet avis, car les villes profitent incontestablement de l'immigration, et sont même dépendantes de l'immigration d'une main d'œuvre bien qualifiée. Mais cette croissance a aussi un prix!

Les effets des projets de politique fiscale et financière sur les villes se répercutent aussi sur la Confédération et sur les cantons. Il faut en tenir compte. Et quand il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre de tels projets, les villes doivent s'asseoir à la table avec la Confédération et les cantons, comme des partenaires jouissant des mêmes droits. Finalement il faut reconnaître que les charges financières des villes sont en hausse et enfin les dédommager de manière appropriée pour leurs charges particulières dans le cadre de la RPT, qui par exemple pour Zurich s'élève envers les communes périphériques à près de 3700 francs par tête, selon une étude de l'ARE datant de 2013.

C'est dans l'intérêt de villes plus prospères, plus attractives et plus vivables - et donc dans l'intérêt du pays tout entier -, que nous formulons ces exigences.

Nous vous remercions de votre attention et sommes à disposition pour des questions.